

LA PLANÈTE N'EST PAS UNE POUBELLE

Face aux enjeux environnementaux, les acteurs du domaine dentaire ont décidé d'agir en précurseurs pour la gestion des matériels en fin de vie. Recydent s'occupe de tout !



► Pages 1&2

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES AMPOULES

Savoir s'éclairer en consommant 5 fois moins d'électricité pour une même qualité de lumière et pour une durée de vie 8 à 10 fois supérieure. Un défi pour aujourd'hui et demain.



► Page 3

GREEN BIN / PRATICIENS

Tri sélectif organisé par le réseau Green Bin, dont les sponsors offrent des bons d'achat. Un échange de bons procédés.



► Page 4

DENTAL TRIBUNE

P1ÀP8

SPÉCIAL ÉCOLO

Planète dentaire – Recydent	P 1 & P 2
Dossier lumière – Recyclage	P 3
L'œil sur eux – Green Bin	P 4
Actus produits	P 5
Planète dentaire	P 6
Comparatif	P 7

ENDO TRIBUNE

P9ÀP16

Planète dentaire	P 9
Actus produits	P 10
Dent'Rnaute – Ménage à trois avec le VitaScan Mini	P 12
Cas clinique	P 14 & P 15

PRÉVENTION TRIBUNE

P17ÀP24

Planète dentaire	P 17
Recherche clinique	P 18 & P 19
Planète dentaire	P 20
Actus produits	P 21
Mes indispensables	P 22 & P 23

La gestion des déchets électroniques et électriques professionnels dans le domaine de la médecine bucco-dentaire

Dans tous les domaines nous sommes appelés, par voie plus ou moins contraignante, à gérer les déchets selon des processus précis. Lorsqu'un équipement électrique et/ou électronique (EEE = Equipement Electrique et Electronique), est devenu un déchet, celui-ci doit être collecté, traité, valorisé ou détruit, voire réinséré dans le circuit de l'utilisation, selon des normes très précises.

Le point de départ :

C'est la parution du décret 2005-829 du 20 juillet 2005 qui a jeté les bases pour les processus de gestion de ces déchets, appelés communément des D3E (= DEEE = Déchets des Equipements Electriques et Electroniques). Sans entrer dans le détail, retenons ceci :

- L'article 18 : il fait obligation aux producteurs d'assurer l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets issus d'EEE professionnels mis sur le marché après le 13 août 2005.
 - L'article 20 précise que l'enlèvement et le traitement des DEEE professionnels issus des produits mis sur le marché avant la date du 13 août 2005, incombent aux utilisateurs, sauf accord avec les producteurs.
- A ce stade, sans aller plus loin dans des textes et procédures complexes, il faut retenir :
- que le chirurgien-dentiste ou le prothésiste sont responsables de l'élimination des déchets d'équipements acquis avant le 13 août 2005,
 - de même que le producteur, c.-à-d. au sens du décret celui qui a mis le matériel sur le marché, est responsable des EEE mis sur le marché après le 13 août 2005 lorsque ceux-ci seront devenus des déchets et devra avoir mis en place une filière de collecte et de traitement.



Démantèlement radiopanoramique (photo Comident)

Responsabilité et obligation du détenteur d'EEE lorsque ce dernier devient déchet :

- Il faut bien vérifier lors de l'acquisition de l'équipement que le contrat de vente ne comporte pas de clause qui transférerait la responsabilité en matière de déchets à l'acheteur. Lorsque l'équipement arrive en fin de vie, et devient donc déchet, le détenteur doit :
- pour les équipements mis sur le marché avant le 13 août 2005, remettre le DEEE dans un circuit approprié, où il sera démonté et recyclé suivant les normes en vigueur, per-

mettant de récupérer un maximum de matières ré-employables. Pour les déchets « spécifiques » présentant un potentiel de dangerosité (présence de mercure, PCB...), les installations de démontage doivent être de nature à assurer un travail ne mettant pas en danger le personnel chargé de cette opération, ni une déperdition des substances sensibles.

- pour les équipements mis sur le marché après le 13 août 2005, s'adresser au producteur (ou son représentant, revendeur), qui doit avoir organisé le financement, l'enlèvement et le traitement des déchets issus d'EEE.

Suite page 2 →

DENTAL TRIBUNE

The World's Dental Newspaper - Edition Française

Une publication de la Société Dental Tribune International Société de presse au capital de 116.350 Euros HRB :19276

DIRECTION FRANCE
Dental Tribune France
78 Chemin du loup
31100 Toulouse
France
Tel : 09 81 97 40 45

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Torsten OEMUS

DIRECTRICE ADJOINTE DE PUBLICATION ET PUBLICITÉ :
Nadia FOURNOLS
n.fournols@dental-tribune.com
Tel : 06 650 777 24

RÉDACTEUR EN CHEF :
Dr Laurence BURY
l.bury@dental-tribune.com

COORDINATRICE :
Nathalie SCHÜLLER
n.schueller@dental-tribune.com

MAQUETTE :
Matthias ABICHT
m.abicht@dental-tribune.com

SERVICE GÉNÉRAUX :
Nadine PARCZYK
n.parczyk@dental-tribune.com

DEMANDE D'ABONNEMENT ET SERVICE DES LECTEURS :
Dental Tribune France
78 Chemin du loup
31100 Toulouse
abonnement@dental-tribune.com
Abonnement annuel: 10 euros (10 numéros)
Prix de vente au numéro: 1 euro

IMPRIMERIE :
Vogel Druck und Medienservice GmbH
Leibnizstraße 5
97204 Höchberg – Allemagne

DÉPOT LÉGAL : JUILLET 2011
Commission paritaire : 1212T90301
ISSN : 2105-1364

Cette publication comporte trois cahiers.

Kled
LED pour instruments

Voyez mieux, dépensez moins !
pas de changement de lampe & bien meilleure lumière



		REF °K
KAVO	Turbines et moteurs	°KLED504
SIRONA	Micro-Moteurs	°KLED501
	Turbines	°KLED502
W&H	Turbines	°KLED516
NSK	Turbines	°KLED510
BIEN AIR	Micro-Moteurs	°KLED507
	Turbines	°KLED508

etc...



► **garantie 3 ans**

Prix unique ttc
76 €

- Durée de vie > 5000 heures, donc coût d'utilisation 20 fois moindre qu'avec une lampe conventionnelle
- Puissance d'éclairage doublée
- Couleur de LED exclusive (blanc-neutre), pour la mise en évidence des nuances de jaunes et de rouges

Tél direct : 01 71 18 18 64
commercial@degrek.com

degréK
www.degrek.com

SPÉCIAL ÉCOLO



Site de déchets médicaux (Sage DRS)



Fauteuil dentaire dans le réseau Recydent (Photo Comident)

← Suite de la page 1

Spécificité des équipements dentaires :

Les D3E dentaires comportent de nombreux éléments polluants à éliminer spécifiquement.

S'agissant par exemple d'un poste de travail de cabinet dentaire, renfermant dans ses tuyauteries d'évacuation des résidus notables de déchets d'amalgame, il faut démonter la partie crachoir et aspiration sous une évacuation d'air puissante (la concentration de vapeurs de mercure pouvant être forte) avant de décontaminer les parties polluées avant le recyclage consécutif. L'air évacué lui-même doit être filtré avant d'être rejeté dans l'atmosphère.

Une fois entièrement dépolluées, les différentes parties de l'équipement peuvent être démontées et les éléments sont alors éliminés de façon appropriée.

Pour ce qui est des appareils utilisés en laboratoire de prothèses, le danger de contamination est généralement moins important, mais des particules d'alliages utilisés en prothèse peuvent présenter une toxicité importante (béryllium, chrome, nickel, cobalt...).

Certains très anciens appareils peuvent aussi contenir des éléments en amiante.

Ce ne sont là que quelques exemples.

Catégories d'équipements.

Dans les DEEE dentaires, on distingue :

Les DEEE spécifiques :

- Comme :
- Les appareils de radiologie (polluants possibles : béryllium + PCB)
 - Les fauteuils dentaires complets (units) (polluant : amalgame dentaire)
 - Les fauteuils dentaires hydrauliques (système hydraulique) (présence d'huile claire)
 - Les fauteuils dentaires électriques

- Les aspirations à anneau humide (polluant : amalgame dentaire)
- Les aspirations à air sec (si contamination interne) (polluant : amalgame dentaire)
- Les séparateurs d'amalgame externe (polluant : amalgame dentaire)

Les DEEE non-spécifiques (banals) :

- Lampes à photo-polymériser, négatoscopes, vibreurs électroniques, caméras intra-orales avec ou sans écran, bistouri électrique, détarteurs à ultrasons, capteurs intra oraux...

Le Réseau RECYDENT®

Face à ces nouvelles contraintes, les industriels et revendeurs qui fournissent les cabinets dentaires et les laboratoires de prothèses ont créé, par l'intermédiaire de leur association professionnelle, le COMIDENT(*), une société au nom de RECYDENT® qui assure pour ses membres l'ensemble des démarches administratives ainsi que l'organisation de la filière de collecte et de traitement des DEEE. RECYDENT® est appelé à devenir un éco-organisme, car il est en cours de demande d'agrément ministériel.

RECYDENT® est une société sans but lucratif dont le but, de par la mutualisation, est d'optimiser le fonctionnement et les coûts des opérations de collecte, de traitement et de recyclage des D3E dentaires. RECYDENT® propose donc une organisation complète couvrant les obligations des producteurs mais pouvant aussi intervenir auprès des utilisateurs si nécessaire.

RECYDENT® se charge notamment des déclarations annuelles des quantités d'EEE mis sur le marché, met à disposition des ses membres des lieux de collecte, appelés Points d'Apports Volontaires (PAV), gère le suivi des déchets, assure le transport à partir des PAV vers le centre de traitement spécialisé où le démantèlement, le traitement des substances toxiques et la valorisation poussée des matières récupérables seront effectuées.

Exemples de polluants sur fauteuil dentaire.

DEEE n°1 : Séparateur d'amalgame



Amalgame récupéré dans le séparateur et le circuit d'aspiration : 13,93 g

DEEE n°3 : Circuit Dentalmatic



294,95 g d'amalgame

DEEE n°3 : Circuit Dentalmatic



9,20 g d'amalgame

RECYDENT®

8, rue Blanche, 75009 PARIS
Tel : 01 48 74 11 08
contact@recydent.fr
www.recydent.fr

(*) COMITE DE COORDINATION DES ACTIVITES DENTAIRE

8, rue Blanche 75009 PARIS
www.comident.asso.fr

COMMUNIQUÉ ADF

Entrez avec l'ADF dans l'ère du développement durable

L'ADF lance jusqu'à fin février 2012 une étude sur le développement durable auprès de l'ensemble des praticiens par le biais de son site internet www.adf.asso.fr. L'ambition de ce projet est, dans un premier temps, de recenser toutes les initiatives existantes chez les chirurgiens-dentistes qui peuvent rentrer dans le cadre d'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Ce baromètre, auquel nous vous invitons à répondre en grand nombre, permettra de déterminer la perception des chirurgiens-dentistes sur le développement durable, étape indispensable pour définir les contours d'une démarche globale.

Que savons-nous aujourd'hui du développement durable ? Que faisons-nous pour améliorer les choses en la matière ? Jusqu'où sommes-nous prêts à aller ?



Vos réponses resteront confidentielles, elles permettront de donner une photographie à l'instant T de la profession.

Les résultats seront communiqués fin mars 2012.

Prêt à participer ?

Votre identifiant ADF est nécessaire pour participer au baromètre. Il a été adressé par e-mail à tous les praticiens en exercice libéral. Si vous ne l'avez pas reçu contactez l'ADF au 0158 221720 ou rendez-vous sur www.adf.asso.fr

SPÉCIAL ÉCOLO

Éclairage et éco-responsabilité



Le drame de Fukujima a attisé les consciences sur l'urgence et la nécessité de considérer notre éco-responsabilité individuelle et collective. Difficile pourtant pour les consommateurs de bien cerner tous les tenants et aboutissants des produits industriels sur ce point.

En matière d'éclairage comme pour le reste, pour économiser le plus, il faut s'appliquer à dépenser moins et mieux, à tous les stades du produit : depuis sa conception, jusqu'à son recyclage en fin de vie.

Comme pour les téléphones, tablettes ou autres TV, la technologie de l'éclairage réside aujourd'hui dans la miniaturisation des appareils et dans l'optimisation des composants : plus il sera compact, moins il aura de composants... plus il sera technologiquement avancé et performant.

À performance égale, moins un produit consomme globalement de matières premières et d'énergie, « meilleur » il est.

À performance égale, parce que l'objectif est de bien nous éclairer, au moins aussi bien si ce n'est encore mieux. Globalement, parce que le bilan écologique ne peut se faire qu'après la fin de vie d'un produit. À ce moment-là, on prend en compte la quantité des matières premières utilisées, l'énergie consommée pour fabriquer + emballer + transporter + utiliser + recycler le luminaire, ainsi que la part de matières premières n'ayant pu être recyclée et constituant des déchets à éliminer ou à stocker.

Cesser de piller la planète pour préserver notre environnement implique donc de considérer pour chaque appareil sa composition (quantité et nature de ses composants), sa consommation d'énergie tant lors de sa fabrication qu'à l'usage et à la destruction, ainsi que sa production de déchets en fin de vie.

Aluminium pour le châssis, cuivre pour conduire l'électricité, métaux et terres rares pour les circuits électroniques, LED et tubes fluorescents, matière plastique pour les diffuseurs et réflecteurs de lumière, la crise écologique est perceptible par les industriels car les prix des matériaux flambe.

Les fabricants éco-responsables en ont pris acte : certains ont divisé par 10 la masse d'aluminium utilisée par luminaire, divisé par trois le volume de leurs éclairages, réduit de 25 % le nombre de sources et de composants électroniques. Un luminaire plafonnier ou un scalytique dernière génération est dorénavant trois fois plus petit, deux fois moins lourd et au moins 25 % plus économe en consommation d'énergie et en composants. Mais d'autres fabricants continuent pourtant à produire des appareils gourmands sur tous les plans.

Ce facteur de réduction en quantité et en volume des composants est d'autant plus important qu'il a un impact direct sur le transport. Il impacte le nombre de camions nécessaires pour les multiples transport depuis celui des matières jusqu'à celui de la marchandise chez l'utilisateur final, la consommation afférente en carburant, l'encombrement des réseaux de transports, les embouteillages donc le temps de transport et par voie de conséquence la consommation des voitures des autres usagers. Cercle vicieux... qu'il nous appartient, nous consommateurs, de rompre en privilégiant dans nos actes d'achat les produits les plus vertueux.

L'industrie de l'éclairage – sous la pression de la législation européenne – fait figure de pionnier en termes d'éco-responsabilité. La réglementation est en effet très stricte. Il incombe notamment depuis 2006 aux fabricants ou distributeurs de collecter les éco-contributions destinées à financer le recyclage des sources « polluantes » (ampoules et tubes fluorescents). Mais faute de la mise en place de contrôles efficaces, certains fabricants dentaires collectent de façon choquante les éco-contributions... sans s'être affiliés à l'éco-organisme dont ils dépendent (www.recyclum.fr).

Les fabricants et distributeurs se doivent également de respecter l'interdiction à la vente des sources énergivores – exceptions faites pour les produits certifiés médicaux dûment déclarés à l'AFSSAPS – soit la quasi-totalité des lampes à incandescence, de nombreuses sources halogènes et quelques

tubes fluorescents. Et là aussi, des distributeurs ou fabricants peu scrupuleux continuent à vendre des sources interdites à la fabrication et à la vente en Europe... ou des tubes qui ne répondent plus aux caractéristiques particulières intrinsèques de certains luminaires.

Augmentation constante et importante des prix des composants, réglementation de plus en plus stricte et pression écologique des consommateurs poussent les éclairagistes à investir de plus en plus dans la recherche, le développement et l'innovation.

L'optimisation de l'efficacité des sources (faire autant de lumière en utilisant moins de sources), la réduction de leur consommation (consommer moins d'énergie à sources égales via l'amélioration d'autres composants tels les ballasts), l'invention de nouvelles solutions d'émission et de diffusion de la lumière sont les axes de recherche.

Et ce n'est pas si simple comme en témoigne la technologie LED. Très aboutie pour certaines applications, elle reste à améliorer sur beaucoup d'autres. La LED est aujourd'hui particulièrement efficace sur les éclairages ponctuels et de visibilité (feu de circulation, spots directionnels). Mais la qualité et l'IRC de sa lumière reste à améliorer pour les autres applications. Encore trop bleue en lumière blanc-froid, légèrement rosée en lumière blanc-chaud, sa forte luminance reste encore un problème à solutionner pour toutes les applications d'éclairage général : les multiples points lumineux provoquent un éblouissement très désagréable (voire dangereux cf rapport de l'ANSES). Reste également que pour fabriquer un éclairage général, en l'état actuel de la technologie, il faut encore des centaines de LED pour remplacer chaque tube. L'avantage en termes de consommation électrique et d'impact au recyclage est encore loin d'être acquis.

Le saviez-vous ?

Le prix des terres rares flambe. Ces métaux particuliers rentrent dans la composition de la plupart des produits récents (véhicules, aimants, panneaux solaires, écrans, informatique et téléphonie, LED, éclairages). Bien que la Chine ne soit pas la seule en soi à en disposer dans son sous-sol, elle a acquis un quasi-monopole mondial de leur extraction puis raffinage. Elle fournit à ce jour plus de 90 %

des besoins mondiaux. Or la Chine a récemment drastiquement diminué les volumes exportés, instaurant quotas et fortes taxes d'exportation. Les prix explosent et les ruptures de stocks s'accumulent. Dans le domaine de l'éclairage, les principaux fabricants de sources et ballasts ont dû appliquer depuis l'été dernier aux industriels éclairagistes des augmentations de prix sans préavis de 30 % sur ces composants, prévenant que cela continuerait pour atteindre à court terme + 300 %. Cela contribue à accélérer la tendance actuelle à l'éco-responsabilité industrielle, et met de facto en avant les appareils économes en matières premières et composants. Les luminaires pourvus de nombreuses sources verront par ailleurs leur coût d'utilisation exploser.



Terry Davis/Shutterstock.com



Collecteur de déchets Mercuriels

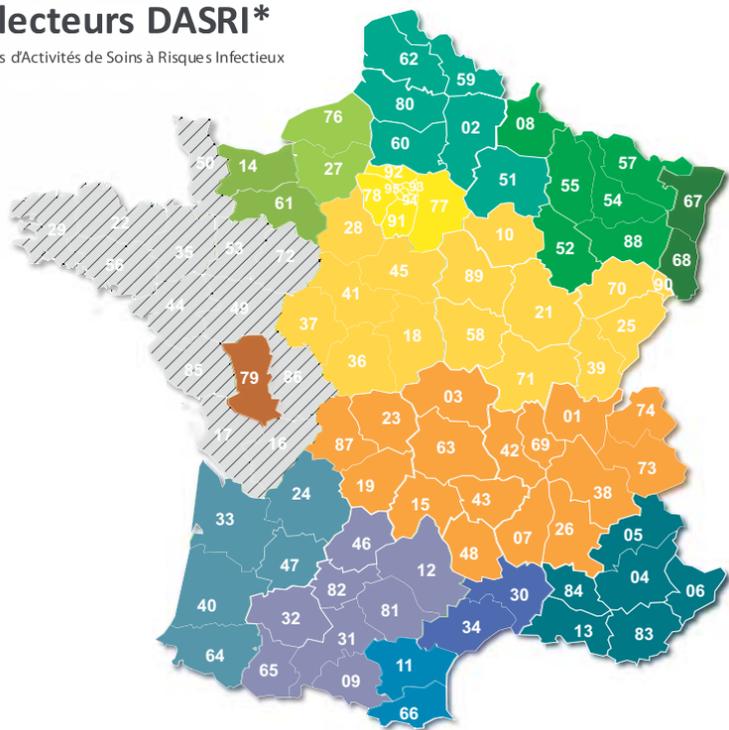
France entière



Membre fondateur et partenaire

Collecteurs DASRI*

*Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux



La collecte et le retraitement des déchets dentaires à coût remboursable jusqu'à 700 euros de produits gratuits chaque année.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 76 06 58 61

SPÉCIAL ÉCOLO

Green Bin, le premier réseau français de collecte de déchets DASRI et mercuriels

Un réseau autour de valeurs communes

Pour accompagner le chirurgien-dentiste dans la gestion responsable des déchets, Green Bin réunit les meilleurs spécialistes de la collecte et du traitement des déchets dentaires autour de la charte qualité H²QS.



Soucieux du respect de la planète, nos collecteurs, partenaires et sponsors s'unissent pour proposer une collecte de qualité et participent à son coût en offrant des bons d'achat valables sur les achats de fournitures.

Ainsi la participation du praticien à l'action écologique lui permet de faire des économies.

Un réseau né d'une histoire et d'un constat

Depuis 25 ans, Alliatech Dental est impliqué dans la distribution d'amalgames, la collecte et le retraitement des déchets mercuriels. Alliatech Dental est aussi impliqué dans la conformité, la réglementation et le coût du retraitement des déchets mercuriels.

Dès 1992, Alliatech Dental a organisé la collecte et le retraitement des déchets mercuriels bien avant que n'apparaissent les premiers textes de loi (1998). En ce sens, et sous l'égide de l'ADF (Association Dentaire Française), plus de 160 000 micro-containers ont été diffusés pour la collecte des déchets d'amalgames.

Alliatech Dental a été à l'origine de la création de ONDE (Office Nationale Dentaire pour l'Environnement) afin d'obtenir des aides à l'investissement sur les séparateurs d'amalgames (1998 à 2002).

En 2010, Alliatech Dental crée le concept GREEN BIN. Ce concept est né d'un constat d'échec sur le bilan matière des déchets mercuriels. En effet, les déchets mercuriels et les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques

Infectieux) sont des déchets incompatibles et leurs filières totalement différentes. Trop de déchets mercuriels sont incinérés, polluant l'atmosphère et les sols.

- DASRI = Incinération et destruction.
- Déchets mercuriels = Retraitement.

Le tri sélectif à la base est fondamental. La charte GREEN BIN spécifie bien des filières distinctes de collecte et de retraitement des déchets mercuriels et des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

Des fournisseurs, fabricants et collecteurs de déchets dentaires s'allient autour de valeurs communes

Soucieux du respect de la planète et conscients de leur responsabilité, les sponsors du réseau Green Bin participent au coût remboursable de collecte et de traitement des déchets en offrant des bons valables sur les achats de fournitures. Unis autour de la charte H²QS[™] (Haute qualité, haute sécurité), les sociétés collectrices du réseau Green Bin garantissent sécurité et qualité dans la collecte et le traitement des déchets DASRI et mercuriels.

Le coût remboursable grâce à nos sponsors

Pour bénéficier d'un service de qualité garanti par la charte H²QS dans le traitement des déchets dentaires, il suffit de souscrire auprès de Green Bin à :

- 1- Un contrat pour la collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- 2- Un contrat pour la collecte de vos déchets mercuriels

Ainsi, le chirurgien-dentiste recevra chaque année jusqu'à 700 euros en bons d'achat à valoir sur les consommables dentaires chez nos sponsors.

La charte H²QS ainsi que la liste des prestataires agréés par département est sur notre site www.greenbin-h2qs.com

Contactez Green Bin

Tél : 04 76 06 58 61
www.greenbin-h2qs.com

Les sponsors Green Bin



Les sponsors Green Bin

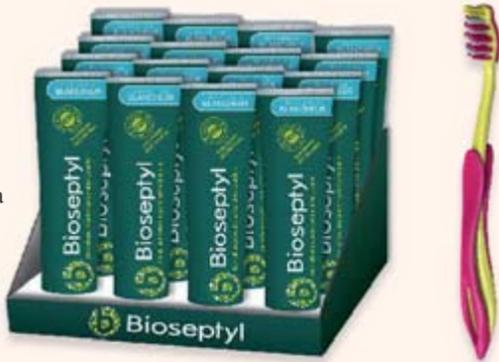


SPÉCIAL ÉCOLO

▷ Bioseptyl DUOPOLE

La bouche se met au vert !

Du dentifrice vendu sans emballage à la brosse à dents au manche creux qui nécessite 20% de plastique en moins qu'une brosse à dent classique : cette entreprise française joue résolument la carte de l'écologie. Dans le cadre de sa nouvelle charte environnementale, Bioseptyl a également retravaillé le packaging de l'objet, proposant la brosse à dents sur une carte blister en carton recyclé et sous une coque en PET, un plastique recyclable, flexible et léger. Les encres utilisées sur l'emballage sont des encres végétales et ont été labellisées Imprim'Vert. Le dentifrice est garanti sans paraben ni triclosan (un composé soup-



çonné d'être un perturbateur endocrinien). L'efficacité du dentifrice est assurée par des molécules antibactériennes naturelles issues du citrus, ainsi que de microparticules de silice. Le fluor entre également dans la composition du produit pour préserver l'émail des dents. Quand efficacité rime avec écoresponsabilité, comment ne pas craquer ?

▷ Oxy'Pharm AIREL QUETIN

On ne désinfecte bien que ce qui est propre

En complément de son concept de bio-désinfection des surfaces automatisée, Oxy'Pharm lance une nouvelle gamme de détergents biodégradables à 99,9 %, non corrosifs et efficaces contre toutes taches et toutes les surfaces.

Ces produits s'utilisent avant la désinfection par le Nocospray.

Biosweep S est une solution nettoyante et dégraissante prête à l'emploi. C'est un détergent naturel non ionique à base d'alcool gras de palme et qui associe 2 autres produits naturels : de l'acide acétique (vinaigre blanc à caractère anti-tartre) et de l'acide ascorbique (vitamine C à caractère anti-microbien).



Biosweep Z est un Biosweep S enzymatique, il possède un excellent pouvoir nettoyant sur les taches de protéines comme le sang.

Enfin, **Biomop** est un détergent à diluer pour les sols qui possède toutes les caractéristiques du Biosweep S.

Rappelons que le couple Nocospray/Nocolyse+, totalement bio, est sans danger pour l'être humain et sans risque de corrosion, même pour les surfaces électroniques. Biodégradable à 99 %, il est non toxique

et non allergène, ne crée pas de résistance de germe et ne laisse aucun résidu. En effet, après une heure, il ne reste plus de produit, seulement de l'eau et de l'oxygène. Aujourd'hui il n'y a pas de mal à se faire du bien !

▷ Gants et masques BEASURE

Une gamme résolument écologique

Les gants en latex sont fabriqués à base de latex naturel biodégradable. Ils ne suivent pas un procédé de chlorination qui rejette des gaz et des liquides néfastes pour l'environnement. Tous les emballages sont réalisés avec des matériaux recyclés.

Les masques quand à eux sont 100 % sans latex, sans colorant ni produits chimiques. Pour procurer un confort intérieur la sous-couche est constituée de cellulose. Fabriquée à partir de fibres de bois recyclées, la fibre de cellulose est un produit 100 % naturel. En effet, 80 % de la



cellulose provient de papier journal recyclé. Ce produit constitue un excellent moyen pour recycler le papier journal et contribue donc à la sauvegarde de nos ressources naturelles. Contrairement aux autres produits sur le marché, la cellulose ne pollue pas, n'est pas irritante et n'est pas toxique. Ce produit est écologique et procure un environnement sain. On peut respirer en douceur, sans accumulation d'humidité désagréable. La filtration des particules de 98 % offre une protection sécurisante et sa conception en forme de cône permet un ajustement optimal.

▷ Hygowipe Plus DÜRR DENTAL

Il obéit au doigt et à l'œil !

Pour une hygiène économique du cabinet, ce distributeur à capteur innovant à infrarouge permet de dispenser sans contact et avec précision un dosage toujours optimal de produit pour la désinfection des surfaces. En passant la main devant le distributeur, le praticien reçoit une lingette avec un dosage exact de désinfectant. Ce système remplace le distributeur classique, la boîte de dés-



infectant et le pulvérisateur. Pour un gain de place il peut être fixé au mur. Économique et efficace, le cabinet dentaire gagne 30 % sur les produits de désinfection. Les doses peuvent également être ajustées individuellement. Par ailleurs, l'application immédiate sur la lingette permet d'utiliser la cellulose, respectueuse de l'environnement.

Le sans contact, une technologie d'avenir.

▷ Aquafresh GLAXOSMITHKLINE

Bon pour les dents et l'environnement !

Aquafresh ultimate aide les gencives à rester saines et protège les dents, en particulier grâce à l'association de trois ingrédients (SLS, o-cymen-5 et zinc) qui nettoient, éliminent les bactéries et luttent contre la plaque bactérienne. Depuis toujours cette marque innove, hier avec les trois bandes de couleur qui sortent uniformément du tube, aujourd'hui en surfant sur la vague écolo. Le tube de dentifrice

blancheur se présente dans un format ergonomique, pour une bonne prise en main, avec un bouchon intégré. Soucieux de préserver l'environnement, il se présente dans les grandes surfaces sans emballage cartonné.



▷ Natural+ BISICO

L'éclaircissement au naturel !

Le procédé de fabrication de l'agent actif consiste à mettre en présence deux types de peroxyde d'hydrogène pour un éclaircissement au fauteuil ou en ambulatoire. Cette formule permet de maintenir un degré optimal d'hydratation de la dent pendant toute la procédure de blanchiment dentaire, évitant ainsi les échanges de flux buccaux. Les propriétés de l'agent actif stabilisé et la présence de calcium dans la formule permettent, lorsque ces deux composants sont associés, de libérer le maximum d'oxygène de manière constante et progressive pendant toute la durée de traitement, et ainsi, d'éviter de renouveler la pose du gel entre deux cycles. Il en résulte un pouvoir blanchissant accru et une réduction du temps de traitement au fauteuil pour le patient.

L'introduction de minéraux de la mer Morte, enrichis en calcium et en fluor, à un degré optimal, renforce la dentine et l'émail et présente une action cariostatique en plus d'agir contre les sensibilités. En maintenant le pH à 7.0 dans la cavité buccale, l'intégrité de l'émail, de la dentine et des gencives est préservée. L'agent actif est stabilisé et écologique et sa formule demeure neutre, sans phénomènes d'oxydation tout au long de la procédure.



Sirona et Henry Schein accompagnent les femmes dentistes dans leur succès

Un séminaire de formation pour des femmes dentistes qui offre des conseils utiles et des méthodes précieuses pour obtenir une culture personnelle de management.

Pour la deuxième fois, Sirona et Henry Schein ont organisé conjointement un séminaire de formation continue en France destiné à des femmes dentistes. La manifestation, organisée à Lyon, était axée sur le thème « Les enjeux de la féminisation de la profession dentaire » et offrait aux participantes, outre des conseils utiles dans leur quotidien professionnel, un atelier sur le thème de la gestion du personnel, assorti d'une analyse de personnalité individualisée. Les participantes ont ainsi appris à mieux s'auto-évaluer et à analyser des situations des conflits avec des employé(e)s.

« Cela fait longtemps que nous percevons la féminisation croissante de la profession



de dentiste et cherchons à y répondre », explique Susanne Schmidinger, responsable marketing des postes de traitement chez

Sirona. « Les exigences particulières de nos clientes sont largement prises en compte pour le développement de nos produits in-

novants. Notre nouveau poste de traitement SINIUS en est le meilleur exemple, avec des instruments plus légers, un système d'hygiène complètement nouveau et un design résolument dynamique. » Fabien Santos, responsable marketing matériel et périphérique chez Henry Schein, déclare que le contact permanent avec les dentistes est indispensable : « Les femmes sont majoritaires parmi les dentistes de moins de 45 ans, leurs attentes sont différentes, avec des orientations vers le confort de travail. » Avec 65 % de femmes parmi les diplômés d'une promotion en médecine dentaire, et 40 % parmi les dentistes exerçant en cabinet, la tendance est clairement à la hausse.

Les Prix Dental Tribune

Les personnalités exceptionnelles en dentisterie se réunissent



Wolfgang Van Hall, Dr Adolfo Rodriguez, Torsten Oemus et Alan Miller (DTI/Photo: Robert Selleck, DTA)

NEW YORK CITY, NY, États-Unis. Le 28 novembre, au salon dentaire de New York (GNYDM), le Media Lounge de Dental Tribune International (DTI) a accueilli les premiers lauréats des Dental Tribune Awards. Torsten Oemus, président de DTI, a présenté les huit premiers gagnants des prix 2011, parmi lesquels : Le Dr Adolfo Rodriguez, président de la Fédération dentaire latino-américaine, qui a reçu le prix des personnalités exceptionnelles de l'année ; Samuel Prophete, prési-

dent de l'Association dentaire haïtienne, qui a reçu le prix pour une dentisterie en zone de crise ; Alan Miller, fondateur d'AMD LASERS, qui a reçu le prix de l'Innovation en dentisterie ; Wolfgang Van Hall, directeur général de Shofu Europe, qui a reçu un prix pour l'œuvre de toute une vie.

Rodriguez a remercié DTI pour l'aide que l'entreprise lui a donné en Amérique latine, où il a développé des campagnes de santé dentaire et a contribué au développement des associations professionnelles. Prophete a envoyé une lettre pour exprimer ses remerciements aux nombreuses organisations qui ont aidé Haïti à la suite du tremblement de terre dévastateur en 2011.

Les mots les plus émouvants ont été ceux d'Alan Miller, qui a remercié DTI d'avoir aidé sa petite entreprise de fabrication de laser dentaire du Midwest, AMD LASERS, à devenir un acteur mondial reconnu en dentisterie, grâce à la publicité mais aussi grâce aux cours de formation continue du Dental Tribune Study Club.

Université de Nice Sophia-Antipolis

Syneron Dental Lasers entame une collaboration avec le Pr Jean-Paul Rocca

Yokneam, Israël – 10 janvier 2012 – Syneron Dental Lasers, le champion mondial des technologies innovantes en laser dentaire et l'inventeur des technologies LiteTouch™ et Laser-in-Handpiece™ est heureux d'annoncer aujourd'hui sa collaboration sur des projets de recherche avec le Pr Jean-Paul Rocca, directeur scientifique de l'EMDOLA (Master européen des applications orales des lasers) à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Président de la WFLD (Fédération mondiale de dentisterie laser), le Pr Rocca a commenté l'accord en ces termes : « Cette collaboration avec Syneron Dental Lasers nous aidera à atteindre nos objectifs pour les participants au programme EMDOLA. De cette façon, nos étudiants feront connaissance de près avec les nouvelles technologies de



pointe avant de les appliquer dans leur pratique clinique ».

Le LiteTouch™ est le laser dentaire polyvalent Erbium YAG le plus petit au monde pour les traitements dentaires de tissus durs et mous. Dans le LiteTouch™ est intégrée la remarquable technologie « Laser-in-Handpiece™ », ou laser en pièce à main.

Syneron Dental Lasers collabore déjà avec certains des plus importants leaders d'opinion en dentisterie au laser et mène une coopération scientifique avec, entre autres, les universités médicales de Vienne, Barcelone, Plovdiv ou Genève.

Abonnez-vous à Dental Tribune · Édition Française

Renvoyez-nous impérativement votre coupon dûment rempli à l'adresse suivante :

Dental Tribune France, 78 Chemin du loup, 31100 Toulouse

N'oubliez pas d'inclure votre chèque à l'ordre de Dental Tribune International ou envoyez votre paiement avec Paypal à l'adresse suivante :

subscription@dental-tribune.com

Je m'abonne au journal Dental Tribune · Édition Française pour la somme de 10 € (10 journaux par an)

Offre valable pour un abonnement livré en France métropolitaine. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données vous concernant. Il vous suffit de nous écrire ou envoyer un Email à : abonnement@dental-tribune.com

Nom, Prénom

Ets/Cabinet Dentaire

Adresse

Code postal/Ville/Pays

E-mail

Signature obligatoire

Photospectromètres : ces machines qui annoncent la couleur

On constate une réelle difficulté à trouver la couleur des dents avec l'œil et les teintiers et cela se vérifie dans de nombreuses études cliniques. La mesure est inconstante, et limitée au talent du praticien et du céramiste.

Ainsi, les chirurgiens-dentistes et les prothésistes ont le réel besoin d'une technique plus scientifique donnant une valeur mathématique de la couleur des dents.

Ces « machines de teinte » permettent de transmettre de manière objective des informations de teinte complémentaires à

- Possédez-vous un photospectromètre ou colorimètre (appareil qui permet de définir la couleur des dents) ?

Oui Non

Si OUI, lequel :

VITA / Easyshade MHT / Spectro Shade autre ?

Si NON, pourquoi ? _____

- Quels ont été les critères déterminants pour l'achat ? Citez les 3 principaux :

a) _____

b) _____

c) _____

- Depuis combien d'années le possédez-vous ?

Moins d'un an Entre 1 et 3 ans 4 ans et +

- En êtes-vous satisfait ? Notez de 1 à 5 (1 pour pas satisfait du tout et 5 pour très satisfait)

1 2 3 4 5

- Avez-vous confiance à 100 % en la machine ou faites-vous aussi appel à votre jugement ?

Oui, je fais uniquement confiance à la machine Non

Si NON, pourquoi faites-vous également appel à votre jugement ? _____

- Si vous faites uniquement appel à la machine, les résultats prothétiques ont-ils été satisfaisants ?

Notez de 1 à 5 (1 pour pas satisfait du tout et 5 pour très satisfait) 1 2 3 4 5

- Quelle est votre estimation du temps économisé grâce au photospectromètre (de 1 pour très peu, à 5 pour beaucoup de temps) ?

1 2 3 4 5

- Pouvez-vous noter l'amélioration des travaux à refaire à cause d'une teinte qui ne correspond pas (de 1 pour très peu, à 5 pour beaucoup d'amélioration) ?

1 2 3 4 5

- Utilisez-vous toutes les fonctionnalités de votre appareil ? Oui Non

Lesquelles utilisez-vous principalement ? _____

- Y aurait-il des améliorations à apporter à ces photospectromètres/colorimètres ? Oui Non

Si OUI, lesquelles ? _____

INFORMATIONS PERSONNELLES

À remplir afin que vos réponses puissent être comptabilisées.

Aucun usage ne sera fait de ces informations, en dehors d'un usage interne à Dental Tribune.

Nom _____

Prénom _____

Adresse postale professionnelle

Rue _____

Ville _____

Code postal _____

Tel _____

Adresse e-mail _____

Êtes-vous chirurgien-dentiste Oui Non

Si NON, précisez : _____

Accepteriez-vous de faire partie de notre panel de praticiens testeurs ? Oui Non

Nous vous remercions du temps que vous avez pris pour participer à ce comparatif.

Les résultats seront publiés dans notre édition de mars.



celles relevées par le praticien. L'appareil établit un schéma de teinte où la subjectivité de l'œil du praticien et du prothésiste est absente. Pour que la prise de teinte ne devienne pas une prise de tête. Avez-vous craqué pour ces machines ?

Participez à ce sondage afin d'apporter des informations et propositions intéressantes permettant de simplifier nos contraintes journalistiques.

www.
dental-tribune.fr
ou par fax au
01 43 37 26 06



www.dental-tribune.fr

VistaScan Mini – la vitesse de manipulation d'un capteur



AIR COMPRIMÉ
ASPIRATION
IMAGERIE
ODONTOLOGIE
CONSERVATRICE
HYGIÈNE

à partir de
8.990,- €
TTC



reddot design award
winner 2011

- La plus haute définition du marché : 22 pl/mm
- 5 formats de capteurs sans fil (0 à taille 4)
- Connexion USB et Net
- Intégration directe sur Mac OS X (10.5, 10.6, 10.7)

Informations complémentaires sur notre site : www.durr.fr

DÜRR DENTAL FRANCE S.A.R.L., 26, rue Diderot, 92000 Nanterre,
Tél. 0 1 55 69 11 50, Fax 0 1 55 69 11 51, e-mail : info@durr.fr

DÜRR
DENTAL



ENDO TRIBUNE

The World's Endodontics Newspaper • Édition Française

FÉVRIER 2012 – VOL. 4, No. 2

www.dental-tribune.fr

LE MONDE EN BRÈVES

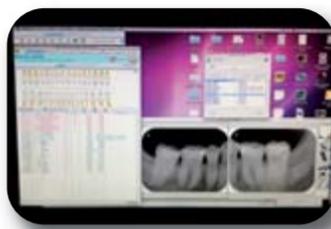
Les actualités de la planète endodontique à travers le monde.



► Pages 9

MÉNAGE À TROIS

Petite révolution : le système VistaScan Mini de DÜRR DENTAL, 100 % MAC.



► Page 12

MIEUX VOIR

Le Dr Jean Philippe Mallet agrandit votre champ de perspectives grâce aux aides visuelles, devenues incontournables en endodontie. Suivez le guide !



► Page 14 & 15

PRIX DE THÈSE ADF/Dentsply 2011

Un très bon cru

A l'issue d'une double sélection effectuée par un jury sur la centaine d'ouvrages de haut niveau proposés, douze ont finalement été retenus pour participer à ce prix.

Les travaux sélectionnés ont été présentés oralement durant 10 minutes par leurs auteurs, devant un jury pluridisciplinaire composé de personnalités représentant les disciplines cliniques et de recherche impliquées dans les travaux retenus.

Pour son travail concernant « L'influence du pas et de l'angle d'hélice sur le comportement mécanique des instruments endodontiques en Nickel-Titane », réalisé conjointement à l'Université Droit - Santé de Lille 2 et à l'Université des Sciences Polytechnique de Lille 1, co-dirigé par le professeur Imad et le docteur Anne Claisse, le docteur Nabil Hadjiat reçoit le 1er prix.

A l'aide de la méthode des éléments finis et grâce à une loi de comportement spécifique aux alliages à mémoire de forme, il est possi-

ble d'évaluer par simulation numérique, pour divers chargements statiques, la rigidité des instruments de préparation canalaire ainsi que la répartition des contraintes, des déformations locales et du pourcentage de martensitique.

Plus simplement, il s'agit de l'étude par la méthode des éléments finis de l'incidence des divers paramètres qui caractérisent un instrument et de leurs incidences cliniques notamment au niveau de la fracture instrumentale et du respect des trajectoires canalaires.

L'intérêt majeur de cette étude a été d'une part de mettre en évidence de nouvelles notions, jamais évoquées jusqu'à présent, notamment l'importance en flexion de la position de l'instrument et la nécessité de rechercher et d'examiner les valeurs maximales, mais aussi l'existence de la flexion déviée qui peut avoir une action capitale sur la qualité de nos instruments et par conséquent sur



l'excellence de nos préparations. D'autre part, ce travail propose un modèle reproduc-

tible pour l'élaboration de nouveaux instruments endodontiques.

Méfiez-vous des douleurs canalaires post-endodontiques, les coupables ne sont pas toujours ceux que l'on croit !

Une étude réalisée à Chicago, Ill & Miami, Floride, États-Unis, révèle que la douleur des dents survenant après un traitement endodontique pourrait provenir le plus souvent d'une autre source que de la dent traitée elle-même. Ayant examiné des cas cliniques sur une durée de 60 ans, des chercheurs américains affirment que dans six cas sur dix l'origine de la cause de la douleur post-endodontique n'a rien à voir avec la dent qui a été traitée à l'origine.

Dans leur étude publiée dans le numéro de décembre du Journal de l'Association dentaire américaine, des chercheurs de l'École dentaire

de l'Université du Minnesota ont sélectionné 10 études sur 770, de langue anglaise, menées entre 1949 et 2009. La sélection s'est opérée sur la nécessité que les dents traitées pour l'inclusion dans l'étude soient suivies pendant au moins six mois après le traitement.

Selon la revue, les résultats pourraient avoir des conséquences graves pour le diagnostic et la gestion clinique de la douleur post-endodontique. Le Dr Paul Benjamin, de Miami, a déclaré dans un commentaire qui a été également publié par la revue que d'après l'étude des résultats, près de 700.000 cas de douleurs associées au traitement de la dent

Les radiographies dentaires peuvent prédire les risques de fractures

GÖTEBORG, Suède : En utilisant des radiographies dentaires, le risque de fractures peut désormais être prédit bien avant qu'une fracture se produise réellement, selon des chercheurs suédois de la Sahlgrenska Academy de l'Université de Göteborg.

Une nouvelle étude démontre qu'il est possible d'utiliser des panoramiques dentaires pour enquêter sur la structure osseuse au niveau de la mandibule, ce qui permet aux médecins de prévoir le risque de fractures dans l'avenir.

L'étude en cours inclut 731 femmes, âgées de 38 à 60 ans, qui ont été examinées à plusieurs reprises depuis 1968. Les images aux rayons X de la structure osseuse mandibulaire ont été analysées en 1968 et 1980. Au total, 222 fractures ont été identifiées pendant toute la période d'observation. Les chercheurs ont également conclu que plus la personne était âgée, plus



le lien était important entre une structure osseuse raréfiée de la mandibule et des fractures dans d'autres parties du corps. Bien que l'étude ait été réalisée sur des femmes, les chercheurs croient que les résultats pourraient être généralisés aux hommes. En analysant ces images, les dentistes peuvent identifier les personnes qui ont le plus de risque de fractures, bien avant la première fracture.

proviendraient d'une cause tout autre. Et ce sur une base annuelle rien qu'aux États-Unis. Il a conseillé aux cliniciens d'intégrer les nouvelles connaissances en diagnostic de la douleur post-endodontique et de penser à éliminer les autres sources possibles, y compris les douleurs associées à l'appareil locomoteur ou des maladies comme les cancers.

Les dernières études ont révélé que des douleurs post-endodontiques se produisent dans 5 à 8 % des traitements des dents dévitalisées. La prise en charge clinique est généralement axée sur la dent traitée elle-même et comprend l'administration de médicaments antidouleur.

Mais méfiez-vous de ne pas masquer une maladie plus grave !